

Aux sources de Saint-Rémy



Randonnée n°41749

Une randonnée proposée par Mairie Saint-Rémy

Aux sources de Saint-Rémy.

À travers collines et vallées, histoires et légendes, notre patrimoine pas-à-pas...

Venez découvrir la richesse du patrimoine naturel et culturel de Saint-Rémy, petite commune rurale de Haute-Saône. Divers panneaux vous permettront d'en apprendre davantage sur la préservation et la sauvegarde de notre environnement ainsi que sur notre histoire.

Durée :	3h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	9,98 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	207 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	207 m	Commune :	Saint-Remy (70160)
Point haut :	368 m		
Point bas :	263 m		

Description

Se rendre dans le village de Saint-Rémy (70160) et se garer sur le parking de l'église.

(D/A) Vous trouverez le panneau de départ sur lequel se trouve le plan de la randonnée ainsi que l'emplacement des différents panneaux pédagogiques. Le sentier de randonnée est entièrement balisé. Des traces de pas vous indiquent le chemin à prendre pour vous rendre au premier panneau puis pour traverser le village.

(1) Une fois sorti du village, dirigez-vous sur un chemin blanc en direction de la forêt.

(2) Une fois dans la forêt, laissez vous guider par le balisage Jaune qui vous oriente vers un sentier face à vous et qui vous mènera aux différents panneaux pédagogiques.

Au panneau n°4, prenez le petit chemin qui descend. Au bout de ce petit chemin étroit, allez à droite pour emprunter un chemin enherbé. Suivez le chemin jusqu'à la mare (panneau n°5) puis continuez tout droit.

(3) Le chemin monte ensuite sur votre gauche. Après le panneau n°6, continuez tout droit puis prenez à gauche, pour atterrir au bout du chemin, sur une petite route goudronnée

(4) Une table de pique-nique se trouve à votre disposition à cet endroit. Prenez ensuite le premier chemin qui descend sur votre droite qui vous emmènera au panneau n°7.

(5) Le sentier n'étant pas finalisé à cet endroit, il faudra remonter par un chemin sur votre gauche après le panneau. Une fois de nouveau sur la route goudronnée prenez à droite !

Après le panneau n°8, il y a possibilité de prendre l'itinéraire bis qui part à gauche et qui est également balisé.

Le sentier principal continue tout droit, puis prend le chemin de droite.

Après le panneau n°9 vous pourrez vous rendre au point de vue qui est indiqué et se trouvera sur votre droite.

(6) L'itinéraire repart dans la forêt et va tout droit jusqu'au panneau n°10.

(7) Allez ensuite à droite, puis après quelques mètres, à gauche puis de nouveau à gauche. Le chemin est en pente et vous amènera à traverser une route.

(8) Le sentier continue tout droit en face et vous mène au panneau n°11.

(9) En descendant ce chemin, virez ensuite dans celui qui remonte sur votre gauche. Suivez ensuite l'itinéraire sur le chemin

Points de passages

- D/A Parking de l'église de Saint-Rémy**
N 47.83449° / E 6.094731° - alt. 302 m - km 0
- 1 Chemin blanc en direction de la forêt**
N 47.835009° / E 6.09928° - alt. 289 m - km 0.44
- 2 Lisière de forêt**
N 47.834663° / E 6.103443° - alt. 295 m - km 0.75
- 3 Chemin montant à gauche**
N 47.827432° / E 6.12254° - alt. 289 m - km 3.23
- 4 Petite route goudronnée**
N 47.83158° / E 6.127476° - alt. 311 m - km 3.98
- 5 Chemin sur la gauche après le panneau**
N 47.835959° / E 6.123957° - alt. 304 m - km 4.7
- 6 Point de vue**
N 47.841893° / E 6.122154° - alt. 344 m - km 5.84
- 7 Panneau n°10**
N 47.848258° / E 6.117863° - alt. 368 m - km 6.63
- 8 Traversée d'une route**
N 47.848518° / E 6.1134° - alt. 326 m - km 7.36
- 9 Chemin qui remonte sur votre gauche**
N 47.849007° / E 6.10752° - alt. 263 m - km 7.82
- 10 Route à droite vers Saint-Rémy**
N 47.838869° / E 6.102242° - alt. 291 m - km 9.14
- D/A Parking de l'église de Saint-Rémy**
N 47.834519° / E 6.094774° - alt. 302 m - km 9.98

principal qui vous mènera aux deux derniers panneaux puis sur la route remontant à Saint-Rémy.

(10) Empruntez-la par la droite. Une fois arrivé dans le village, n'oubliez pas de vous arrêter au belvédère qui offre une vue imprenable sur la vallée de la Superbe.

Rejoignez ensuite le parking au pied de l'église **(A)**.

Informations pratiques

Dépliants, plan de la randonnée + Carnets de jeux pour enfants disponibles en Mairie.

Table de pique-nique située sur le circuit et accessible par une route goudronnée.

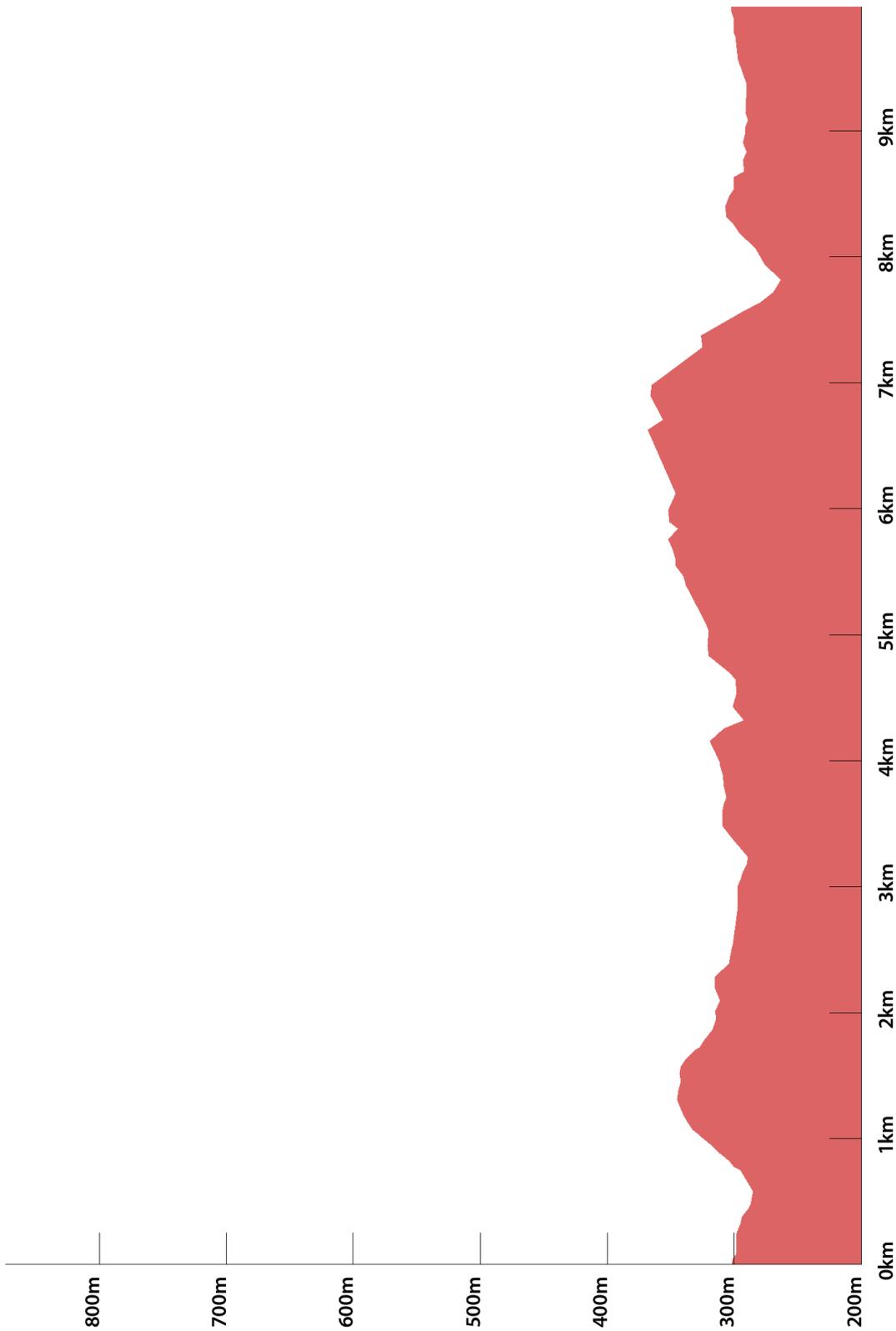
Il existe un itinéraire bis qui est indiqué et qui représente une boucle de 8km pour une durée de 2h30.

Un point de vue est indiqué sur le sentier.

Par temps de pluie, le chemin peut être boueux par la présence de nombreuses ornières.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-aux-sources-de-saint-remy/>

[Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée](#)



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

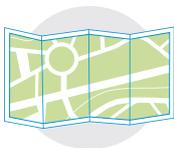
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.